

Conférences de la souveraineté alimentaire Région Auvergne-Rhône-Alpes



**Synthèse régionale – Groupe sectoriel
Grandes Cultures**






**PRÉFET
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES**
*Liberté
Égalité
Fraternité*



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes



**CHAMBRE
D'AGRICULTURE**
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES



aria
Auvergne-Rhône-Alpes
Industries Agroalimentaires

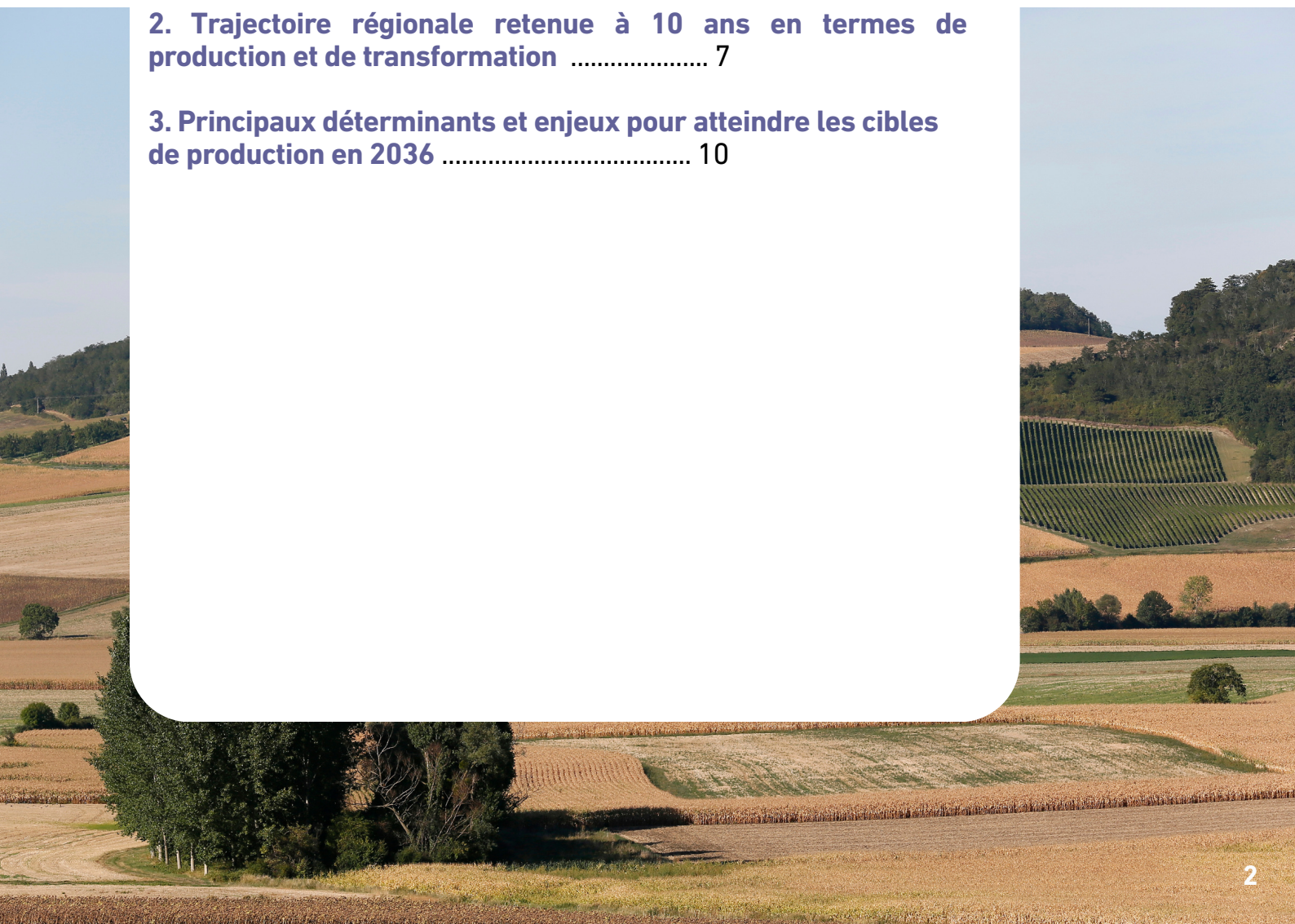


LA COOPÉRATION AGRICOLE
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Cette synthèse a été réalisée en compilant les différentes contributions émises par les acteurs régionaux dans le cadre du questionnaire en ligne et les conclusions du groupe sectoriel Grandes Cultures qui s'est réuni le 16 juin 2026 à Saint-Priest-en-Jarez (42) sous la présidence de Xavier Chocheyras de Limagrain.

SOMMAIRE

1. Situation régionale actuelle	3
2. Trajectoire régionale retenue à 10 ans en termes de production et de transformation	7
3. Principaux déterminants et enjeux pour atteindre les cibles de production en 2036	10



1. SITUATION RÉGIONALE ACTUELLE

La région **Auvergne-Rhône-Alpes** représente **5,73%** des surfaces nationales hors DROM consacrées aux céréales, soit **503 606 ha**. Elle concentre par ailleurs **4,33%** des surfaces cultivées en oléagineux (**98 508 ha**), et **2,69%** des surfaces en protéagineux (**8 722 ha**).

Les surfaces céréalières sont dominées par le blé tendre (**215 015 ha**) et le maïs grain (**120 540 ha**). Le colza et le tournesol occupent une place prépondérante dans l'assolement oléagineux, avec respectivement **38 395 ha** et **33 205 ha**.

Le soja confirme sa dynamique de progression (**19 295 ha en 2025**), en augmentation de **13%** par rapport à la moyenne quinquennale et de **278,33%** par rapport à 2010. La production de maïs, quant à elle, est en forte diminution, au profit des céréales à paille.

Selon les données du dernier recensement agricole, le nombre des exploitations agricoles spécialisées grandes cultures s'élevait à **9 043 en 2020**, soit une baisse de **3%** par rapport à 2010 (données du recensement agricole).

Une exploitation régionale sur deux cultive des céréales, oléagineux et protéagineux (COP) mais seulement une sur dix est spécialisée en COP.

Une part notable de ces surfaces est cultivée dans des exploitations orientées en polyculture polyélevage (**20 % des surfaces**), en élevages de bovins lait (**11 %**) et de bovins viande (**10 %**) (Source : DRAAF-Panorama de la région Auvergne-Rhône-Alpes).

En 2023, comme au niveau national, la région Auvergne-Rhône-Alpes fait face à une **hausse marquée des coûts de production**, restés relativement élevés comparativement au prix des céréales, entraînant une dégradation de la situation économique des exploitations.

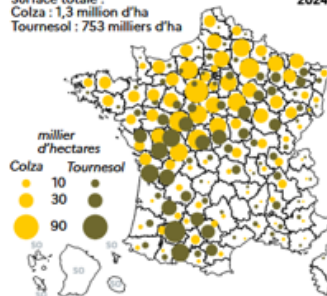
On note un **fléchissement** de l'EBE à partir de 2022, après des années 2021/2022 plus favorables.

De grands groupes coopératifs ou privés jouent un rôle structurant dans l'écosystème régional en matière de collecte et stockage, transformation et export.

Surfaces cultivées en 2024

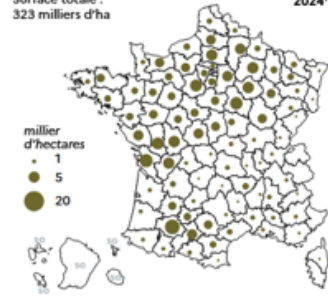
Oléagineux

Surface totale :
Colza : 1,3 million d'ha
Tournesol : 753 milliers d'ha



Protéagineux

Surface totale :
323 milliers d'ha



Filière semences :

Maillon essentiel de l'agriculture régionale, la filière semences et plants se distingue en matière de création variétale et de multiplication de semences et de plants. La diversité des conditions pédoclimatiques, de la vallée du Rhône à la plaine de la Limagne, favorise la production d'un large éventail d'espèces cultivées - près de 80 au total.

Cette richesse se traduit notamment par :

- 20 800 hectares de production de semences
- Seconde région pour la production de semences de tournesol avec 30% des surfaces nationales (données Semae)
- 1300 agriculteurs-multiplicateurs engagés dans la filière

La filière s'appuie sur un écosystème d'entreprises, de toutes tailles, couvrant l'ensemble de la chaîne de valeur, avec :

- 4 établissements de création et d'amélioration variétale
- Plus de 150 sites de production de plants de légumes
- Plus de 2000 points de vente
- Près de 1 900 emplois Équivalent Temps Plein (ETP) dans les activités de recherche et de production, faisant de la région Auvergne-Rhône-Alpes, la troisième région française en termes d'emplois dans la filière.



Panzani est un acteur économique majeur de la région : le siège social de Panzani est à Lyon depuis les années 60 et la région accueille, outre des sites de production, un centre de R&D sur les pâtes et les sauces.

Leader européen en production de semences et premier exportateur mondial en grandes cultures, la France s'appuie notamment sur la région Auvergne-Rhône-Alpes, qui joue un rôle important dans la production de semences de grandes cultures (maïs, tournesol, colza). Cette activité contribue significativement à la balance commerciale positive du secteur semencier.

Mais la filière semences connaît aussi des difficultés avec une baisse constante des surfaces depuis **10 ans (-25%** - données de la profession), remettant en cause la question de la pérennité de certaines structures. Une partie des activités de Top Semences qui a déposé un plan social en 2025, ont été reprises par la coopérative Oxyane pour la campagne 2025/2026.

Au niveau des espèces produites, la production de semences représente pour certains groupes d'espèces une proportion très significative des surfaces totales :

	AURA	Puy-de-Dôme	Drôme
Maïs et Sorgho	7%	33%	20%
Oléagineux	8%	6%	36%

81% des surfaces en semences représentent des productions de semences à forte valeur ajoutée : production d'hybrides : maïs/tournesol/colza, de semences potagères et de plants d'ail notamment.



COP, Filière amont

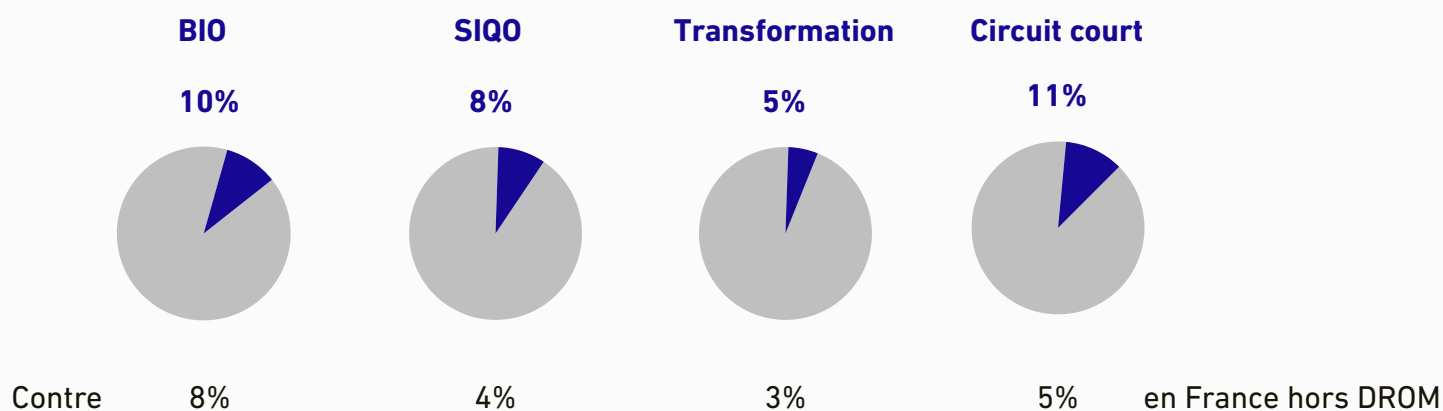
Exploitations

- **23 141** exploitations
- EBE/ETP* : **35 600 €** (contre 33 000 € en France hors DROM)
*Excédent brut d'exploitation/ETP non salarié, exploitations OTEX
Grandes Cultures selon le RICA

Valorisation

Part d'exploitations spécialisées INOSYS 2020* :

(* 15 % des exploitations ayant des surfaces en COP)



Installation - transmission

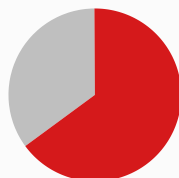
Installations par an

148

(Moyenne 2019-2024)

Taux de renouvellement

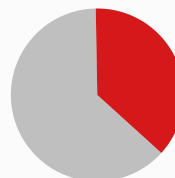
65%



Contre 65%

Part des exploitants de plus de 55 ans

37%



39% en France hors DROM

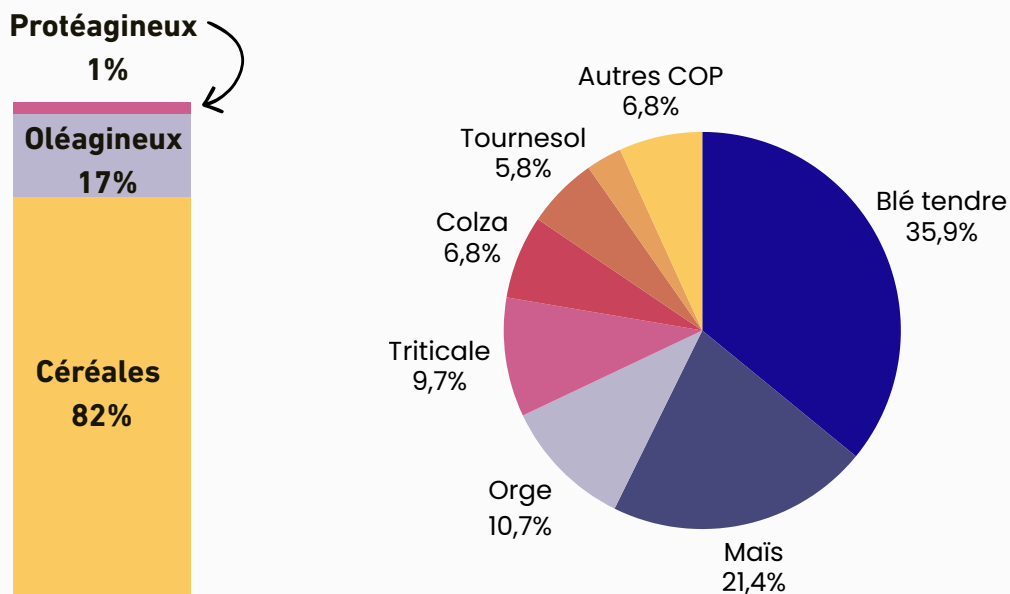
Auteur : DRAAF Auvergne-Rhône-Alpes / SRISET

Sources : Agreste - SAA 2024, RICA 2024, Recensement agricole 2020 selon typologie INOSYS / MSA 2024

COP, Filière amont

Production

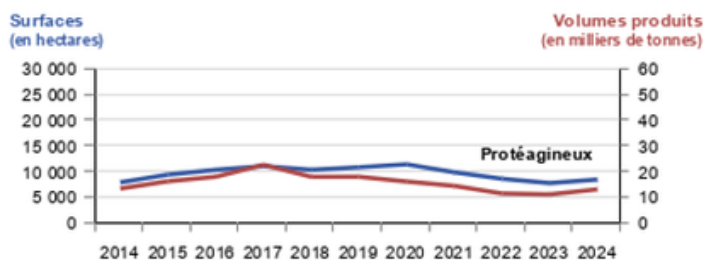
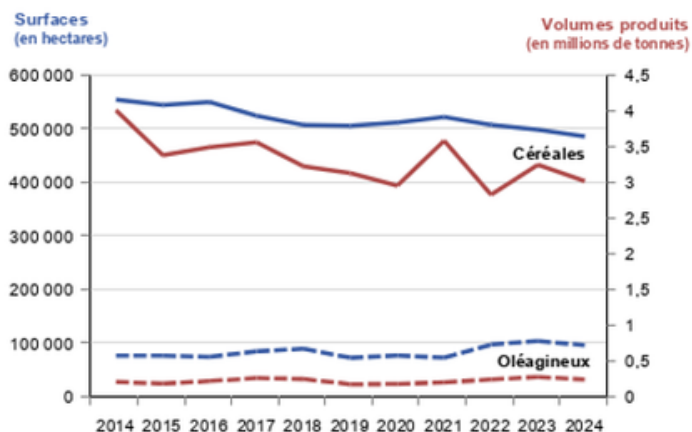
- **487 800** ha de céréales - **3 030 milliers** de tonnes
- **98 500** ha d'oléagineux - **260 milliers** de tonnes
- **8 700** ha de protéagineux et légumes secs pour la graine - **14 milliers** de tonnes



Rendement en diminution (moyenne 2014-2016 / moyenne 2022-2024)

- Céréales : **66,0** à **61,1** quintaux/ha
- Oléagineux : **28,3** à **26,6** quintaux/ha
- Protéagineux : **17,3** à **14,4** quintaux/ha

Évolution des surfaces en COP et des volumes produits



Auteur : DRAAF Auvergne-Rhône-Alpes / SRISET

Sources : Agreste - SAA 2024

2. TRAJECTOIRE RÉGIONALE RETENUE À 10 ANS EN TERMES DE PRODUCTION ET DE TRANSFORMATION



Rappel des objectifs nationaux

Farine :

- **+200 000 à +400 000 tonnes** en 10 ans (soit **35 000 à 70 000 ha** de blé tendre supplémentaires)
- Remplacer une partie des importations de farines en sachet d'Allemagne par de la production nationale

Pâtes / blé dur :

- Reconquête de **1 %** de part de marché par an
- **Remplacer une partie des pâtes importées d'Italie** (fabriquées avec du blé dur français) par des pâtes produites en France avec du blé dur français

Alimentation animale :

- **+1 Mt** de production d'aliments du bétail (**soit environ 150 000 ha**) pour accompagner la croissance des filières granivores et l'engraissement bovin

Protéines végétales :

- **Accompagner la croissance** des élevages en réduisant la dépendance aux importations (soja Brésil/USA/Argentine)

Sucre et autres transformations principales :

Stabilité des volumes

Poursuivre le des filières de protéines végétales et de textiles ainsi que le **développement** de toutes les utilisations non alimentaires

Positionnement de la région Auvergne-Rhône-Alpes par rapport à cette trajectoire :

En prenant en compte sa part actuelle dans les productions françaises de céréales, d'oléagineux et protéagineux, la région AURA devrait contribuer à hauteur de **5 à 8 %** des objectifs nationaux de souveraineté alimentaire pour la filière grandes cultures, ce qui se traduirait par une mobilisation supplémentaire de **15 000 à 25 000 ha** orientés vers les COP, avec un effort prioritaire sur l'autonomie protéique régionale et la relocalisation des transformations.

En ce qui concerne le **blé tendre**, une contribution régionale aux objectifs régionaux représenterait entre 2 000 et 5 000 ha supplémentaires de blé tendre, avec des capacités régionales de collecte et de transformation qui devront être en mesure d'accompagner cette augmentation.

Si la région contribue actuellement peu à la production de **blé dur**, elle peut toutefois contribuer à la sécurisation de l'approvisionnement par la valorisation de la transformation et le soutien à des projets industriels de transformation régionaux.



S'agissant des **aliments pour animaux**, la région dispose d'un avantage structurel important grâce à la présence de nombreux élevages et la forte part de polyculture-élevage dans les exploitations, qui font apparaître de forts besoins régionaux en autonomie alimentaire.

S'agissant du **soja**, qui connaît un développement en région, une augmentation de ses surfaces contribuerait à l'autonomie protéique de la région. Plusieurs projets se sont déjà développés en ce sens (Coopear, lauréat de RCA, usine de trituration de soja d'Oxyane, Nutralp, projets lauréats de France Relance). Ces objectifs ambitieux sont en tension avec les projections statistiques à horizon 2030 qui prévoit une forte diminution des céréales à paille suivant la tendance à la baisse depuis dix ans, mais une augmentation du blé dur si la hausse des rendements se poursuit.

Ces projections statistiques prévoient une production stable pour le colza et en hausse de **14%** pour le tournesol, mais très dépendante de l'évolution des surfaces, les rendements étant plutôt constants. La production de soja pourrait augmenter fortement si la tendance de hausse des surfaces se poursuit.



3. PRINCIPAUX DÉTERMINANTS ET ENJEUX POUR ATTEINDRE LES CIBLES DE PRODUCTION EN 2036 :



1. Assurer la viabilité économique

Demandes du consommateur	Farine : + 200 000 à 400 000 T (soit 35 000 à 70 000 ha de blé tendre). Blé dur : Progression de la consommation de pâtes d'environ 1% par an. Alimentation animale : production en hausse de 1 Mt (soit 150 000 ha) pour accompagner la demande prévisible des granivores, mais aussi des ruminants (engraissement) En Auvergne-Rhône-Alpes : augmentation des surfaces de soja et céréales à paille, diminution du maïs —> trouver les débouchés pour cette production
Concurrence des importations	Farine : Compétitivité avec l'Allemagne car nos outils sont plus anciens et moins compétitifs Compétitivité sur la main d'œuvre et le coût de production (Allemagne, Pologne, Ukraine notamment) Protéines : Plus faible compétitivité des protéines françaises par rapport aux importations (soja, maïs) Déficit de compétitivité intra-européen Contraintes réglementaires : exemple du prosulfocarbe sur la filière sarrasin avec pour conséquence l'arrêt de la filière en Auvergne-Rhône-Alpes.
Organisation des filières et partage de la valeur	Contractualiser et valoriser l'origine France : Donner de la visibilité aux consommateurs sur l'origine Remettre de l'entrée de gamme dans les rayons, le haut de gamme n'est pas consommé Création de valeur pour des filières : « produit – transformé – consommé » en France Externalités : taxer les produits importés en fonction des normes françaises ? Structurer les filières locales : Mettre en relation des agriculteurs et acteurs des filières existantes (filière huilerie – colza, tournesol, trituration de soja) Donner de l'indépendance aux différents acteurs de la filière



Autre

Valoriser les normes sanitaires et environnementales françaises et européennes comme avantages comparatifs pour la qualité des produits et leur impact environnemental par l'étiquetage et la promotion.



2. Satisfaire les besoins sous-jacents aux ambitions de production

Moyens humains (quantité et formation)

Besoins importants en saisonniers sur la filière semence
Besoins de personnel pour les usines de production de semences
Besoin de techniciens qualifiés dans la filière semences. Sujet d'attractivité des métiers.
Le renouvellement des générations est une préoccupation de la filière.

Installation sous condition de ressources (capital et propriété foncière)

Métiers connexes avec haut niveau de qualification puis direction de grosses exploitations agricoles (gérance, salariat sur carrière longue). Place des datas (AI, imagerie, OAD, ferme connectée), liens agriculture et Société, gestion et partage du risque sanitaire, Energie (production, consommation et nouvelles motorisations).

Dans le cadre de la LOSARGA, la DRAAF-SRFD coordonne avec la Chambre régionale d'Agriculture un plan d'action territorialisé pour l'enseignement agricole. Il s'agit de mobiliser les 4 composantes de l'enseignement agricole (public/privé) sur l'attractivité de plus de 70 formations (dites "Formations LOSARGA") qui permettent de qualifier et diplômer les apprenants dans la production agricole et la transformation agro-alimentaire afin d'atteindre +30% d'apprenants en 2030 (base 2022). Dans le cadre du diagnostic préalable au plan, il a été acté que la carte des formations agricoles sur le territoire AuRA était complète et bien répartie. L'enjeu reste donc l'attractivité avec des problématiques différentes selon les filières agricoles.



Dans la filière Grandes cultures, le taux d'installation / arrêt d'activité est proche de 60%. Cela s'accompagne d'un agrandissement des exploitations et au recours à de la sous-traitance de chantiers (semis, traitements, récolte). Les besoins en MO qualifiées (conduite engins, utilisation GPS & Drones) sont importants, notamment auprès des ETA et/ou entreprises prestataires spécialisées. Les conséquences du changement climatique inquiètent les acteurs de cette filière, ce qui pénalise l'attractivité de cette dernière. La réponse, en termes de formation, devrait passer par des formations spécialisées courtes (Formation professionnelle continue). Les formations "LOSARGA" dans le domaine des agroéquipements comportent 2 BTSA, 2 bac Pro, 3 BP et 3 CS.

Revenu des agriculteurs, augmentation des agriculteurs en redressement judiciaire, baisse d'EBE > 30% pour beaucoup d'exploitation sur 3 ans consécutifs
Trouver des solutions de sécurisation économique des exploitations

Investissement

Farine : Simplification des investissements capacitaires et de modernisation industrielle (des outils de production : silos de stockage, usines, moulins...)

Plan infrastructure 2030 : 4,3 Mds d'€ d'ici 2040 pour le démantèlement et la réhabilitation des silos avec un nouveau maillage territorial qui s'adapte aux productions locales et avec un volet sanitaire important

Accès aux ressources (eau, foncier, ...)

Nécessité d'une gestion innovante tant technologique que volumétrique de **l'irrigation, pour sécuriser les rendements**
Il faut accepter d'utiliser l'irrigation pour pouvoir produire du soja.

L'accès à l'eau est un enjeu central et conditionne directement la viabilité de la filière semences. Besoin de sécurisation de l'accès à l'eau pour cette filière. Toutes restrictions des prélèvements en eau pourraient fragiliser des territoires entiers, comme le Puy-de-Dôme par exemple, territoire où la tension sur l'eau est importante, pourrait s'amplifier dans les années à venir et où les surfaces en productions de semences sont importantes (7600ha). Les arbitrages concernant la gestion de l'eau doivent systématiquement intégrer les impacts économiques et sociaux afin d'assurer un équilibre entre protection de la ressource et maintien des activités agricoles et industrielles.

Déprise : moins de surfaces

Diminution de la consommation de viande rouge : les surfaces destinées à leur alimentation peuvent être récupérées pour d'autres débouchés

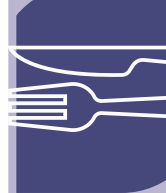




Logistique	Présence des outils de transformation mais qui ne tournent pas à 100% : • Manque de débouchés : -Les outils de triturations n'arrivent pas à écouler leurs tourteaux -Filière protéagineuse : de nombreux silos ont du mal à écouter les stocks de pois chiches car les protéines végétales n'ont pas reçu l'engouement escompté du consommateur. Attention au mirage "mode de consommation prospectif" versus réalité de la consommation gouvernée par le signal prix. • Difficultés de production lié au manque d'eau, de technicité et donc de rendements Modernisation de la chaîne logistique des grains et des outils de productions, équiper en outils de nettoyage, plusieurs cellules différentes, fonds coniques, ventilation, réfrigération etc. Présence des outils d'ensachage
Réglementation et complexité administrative	Aligner les normes avec l'UE Pâtes : Simplifier la réglementation (environnementale) pour les investissements industriels Seuils de LMR à l'entrée de l'Europe Contrôler aux frontières sur les normes (déjà existant en bio mais pas en conventionnel) OGM : aucune compétitivité possible temps qu'on en importe
Recherche et innovation	Soutenir la sélection variétale (notamment pour pertes liées au changement climatique) Le taux d'utilisation des semences certifiées en soja est de 60%. Il est donc nécessaire de trouver des mécanismes de financement de la recherche variétale sur cette espèce qui ne bénéficie pas, comme pour le blé, d'un accord de financement (Accord interprofessionnel relatif au renforcement des moyens de la recherche et de l'innovation = accord CRIV) Axer la R&D sur la production et la performance des cultures de rente Soutenir la recherche, à l'innovation et au développement de la filière semences, très implantée dans la région Le progrès génétique permet de limiter les baisses de rendement.
Financement (public et privé)	Financement de plus en plus difficile par les banques qui renvoient vers les organismes stockeurs
Autre	Soutien de la grande distribution pour la mise en avant de l'origine France, transparence, affichage de l'origine L'évolution du mode de consommation est en corrélation directe avec le prix.

Le **choix** du consommateur ne se fait pas sur le label mais sur le **prix**.

Absence de visibilité à moyen/long terme (5 ans tout au plus)



3. Limiter certaines vulnérabilités

Risques sanitaires

Intensification de la pression biotique. Les **maladies fongiques** demeurent la menace la plus constante, entretenues par l'humidité et les variations climatiques (fusarioses en céréales).

Le changement climatique amplifie l'ensemble de ces pressions sanitaires :

- Les hivers doux favorisent la survie et la multiplication des inoculum, extension en altitude des bioagresseurs.
- Les épisodes de sécheresse affaiblissent les cultures et compliquent leur protection
- Les aléas mécaniques (grêle, gel) créent des blessures végétales favorisant les infections secondaires.

Interdiction progressive des insecticides à large spectre (lindane, chlorpyrifos, aldicarbe) : très persistants et non sélectifs, ces substances ont cependant contaminé durablement les écosystèmes et décimé une grande partie de la faune auxiliaire. Leur interdiction progressive, combinée à l'affaiblissement des régulations naturelles qui en découle, entraîne aujourd'hui la réémergence de ravageurs auparavant maîtrisés : forficules, cercoptes, psylles, taupins.

Apparition de résistances aux fongicides, aux herbicides, dont le glyphosate et aux insecticides

Intensification des échanges de plants et de marchandises :

augmentation du risque de dissémination de maladies non réglementées, dont les impacts économiques sur la qualité et la commercialisation des productions peuvent être considérables.

Réduction progressive des autorisations de mise sur le marché de produits phytopharmaceutiques de synthèse—> développement et l'adoption de solutions alternatives : biocontrôle, utilisation de variétés résistantes, pratiques culturales préventives et renforcement de la biodiversité fonctionnelle.

Nécessité d'un accompagnement technique renforcé des agriculteurs, afin de les aider à adapter leurs systèmes de production à un contexte sanitaire en constante évolution, et une structuration de l'ensemble de la filière de l'amont à l'aval.

La surveillance épidémiologique régionale constitue un levier essentiel pour anticiper les périodes à risque. Les Bulletins de Santé du Végétal (BSV), animés par la Chambre Régionale d'Agriculture (CRA) et la DRAAF, ainsi que les bulletins techniques associés, jouent à cet égard un rôle central.

L'arrêt de certains produits phytosanitaires complexifie la production de certaines cultures (sarrasin)

Adaptation au changement climatique	Déplacement des productions (températures, précipitations), volatilité des rendements : - Potentielle augmentation de rendement (orge de printemps d'automne, pois d'hiver et soja), potentielle perte de rendement pour d'autres cultures - Nécessité d'une gestion innovante tant technologique que volumétrique de l'irrigation
Dépendances économiques externes	Protéines végétales : dépendances à quelques producteurs au niveau mondial (Soja : Brésil, USA, Argentine...) Dépendance en approvisionnement (engrais, eau, mécanisation, phytosanitaires, énergies non renouvelables) Méthanisation : levier de réduction de la dépendance aux engrais



4. Assurer l'acceptation des ambitions de production par les acteurs du territoire

Enjeux environnementaux et du partage des ressources	Développement des productions dans le respect des ressources naturelles et assurer un partage équilibré des ressources. Valoriser le rôle des grandes cultures dans la fourniture de services écosystémiques. Érosion des sols : perte de fertilité, diminution de rendement
Enjeux de santé publique : leviers d'adaptation à l'évolution de la pression sanitaire ou phytosanitaire, santé du consommateur, ...	Poursuivre la réduction des risques liés à l'utilisation de produit phytosanitaires grâce à l'innovation, la sélection variétale, aux outils d'aide à la décision et aux pratiques agronomiques préventives. Maintenir un haut niveau de sécurité sanitaire des productions et de traçabilité tout au long de la chaîne alimentaire Renforcer la communication sur les pratiques agricoles, notamment en termes de réduction des impacts environnementaux et sanitaires
Contribution à l'économie rurale, enjeux tourisme, paysage, aménagement du territoire, ...	Maintenir une activité agricole structurante pour l'économie des territoires ruraux en soutenant l'emploi agricole et l'emploi associé aux filières (industries agroalimentaires, logistique...) Préserver les capacités de transformation régionales et renforcer les filières créatrices de valeur ajoutée Favoriser les complémentarités entre agriculture, tourisme, alimentation locale et développement territorial





La Région
Auvergne-Rhône-Alpes



aria
Auvergne-Rhône-Alpes
Industries Agroalimentaires



LA COOPÉRATION AGRICOLE
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES